ÉCOLE SUPÉRIEURE
d'Assurances

UNE ÉCOLE
MULTIDIPLÔMANTE

ESA
ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCES

MANAGER DE L'ASSURANCE

MANAGER DE L'ASSURANCE

EN CONTRAT D'ALTERNANCE

3 semaines en entreprise
1 semaine à l'ESA

MANAGER DE L'ASSURANCE

Titre de Niveau 7, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles

(Code NSF 313m - Arrêté du 31 janvier 2018 JO du 8 février 2018)

EUROPEAN MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS

SPECIALITY INSURANCE MANAGER

Accrédité par The European Accreditation Board of Higher Education Schools (E.A.B.H.E.S)

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de valider les acquis de l'expérience
Actions de formation par apprentissage.

RenaSup
Réseau national d'enseignement supérieur privé
Enseignement catholique français

TOEIC
TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION

E.A.B.H.E.S
The European Accreditation Board of Higher Education Schools (E.A.B.H.E.S)

L'École Supérieure d'Assurances

L'École Supérieure d'Assurances fondée en 1980, est un établissement d'Enseignement Privé Technique et Supérieur.

L'ESA est une Association Loi de 1901 administrée par un Conseil d'Administration. Ses orientations pédagogiques sont fixées par les Conseils de Perfectionnement et Scientifique de l'ESA.

La formation dispensée à l'ESA repose, dans le nouveau contexte technologique des activités de l'assurance marqué par le développement du digital, sur les disciplines suivantes : l'assurance, la bancassurance, l'économie, la finance, le droit, le marketing, les techniques de management.

PARTENARIAT RENASUP - ESA

L'ESA et RenaSup, qui regroupe 525 établissements et 70 000 étudiants, ont engagé un partenariat permettant des opérations croisées. Ainsi des titres RNCP de l'ESA peuvent être déployés au sein des établissements RenaSup et l'ESA bénéficie d'un certain nombre de conventions cadres passées par RenaSup pour des développements de formations nouvelles telles que celles engagées avec Coventry University. Ce partenariat repose sur un constat de convergence de valeurs dans l'approche de la formation des jeunes. Il s'organise dans le cadre d'un comité de pilotage commun.

Dynamic and outward looking institution

Thanks to its partnership with Coventry University, ESA integrates the international dimension into its curriculum as part of the nationwide RenaSup family with the Master of Science in International Insurance Management taught in English at ESA Paris.

Founded by entrepreneurs and industrialists in 1843, and in 2018 celebrated 175 years, Coventry University is a dynamic and outward-looking institution with a tradition of teaching excellence, impactful research and bold international partnerships. Coventry has consistently ranked in top 15 institutions in the UK for last 5 years by the Guardian University Guide. It also earned the title 'University of the Year for Student Experience' in the 2019 Times and Sunday Times Good University Guide ; the guide describes it as "one of the most innovative modern universities, bold with its vision of what the 21st century student experience should be".

EUROPEAN MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS
SPECIALITY INSURANCE MANAGER *(ACCRÉDITÉ EABHES)*

De par son partenariat avec The European Accreditation Board of Higher Education Schools (E.A.B.H.E.S) - Collège Européen d'Accréditation des Universités et des Grandes Écoles, l'ESA intègre la dimension internationale dans son référentiel et en offrant à ses étudiants la possibilité de passer le Test of English for International Communication (TOEIC) et d'obtenir ainsi The European Master of Science in Business, Speciality "Insurance Manager" accrédité par The European Accreditation Board of Higher Education Schools (E.A.B.H.E.S).

TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION (TOEIC)

L'École Supérieure d'Assurances prépare au Test of English For International Communication. Elle est accréditée comme centre d'examen pour faire passer ce test.

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSURANCES A POUR VOCATION, DEPUIS QUARANTE ANS, DE FORMER LES FUTURS SPÉCIALISTES DE L'ASSURANCE.

En rapport étroit avec le monde professionnel et les recruteurs, l'ESA adapte constamment ses formations aux évolutions des métiers et missions de la filière Assurances et Bancassurance.

Pour satisfaire à ses objectifs, l'ESA propose plusieurs niveaux de formations :

- **BTS Assurance,** Diplôme d'État de Niveau 5,
- **Bachelor Assurance & Banque** et son titre Chargé.e de Clientèles en Assurance et Banque, Titre de niveau 6 inscrit aux Répertoires nationaux,
- **Manager de l'Assurance,** Titre de Niveau 7, inscrit au RNCP,
- **Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise,** Titre de Niveau 7, inscrit au RNCP,
- **Expert.e en Ingénierie Patrimoniale,** Titre de Niveau 7, inscrit aux Répertoires Nationaux,
- **Responsable Rémunération globale et Avantages sociaux,** Titre de Niveau 7, inscrit aux Répertoires Nationaux.

L'École Supérieure d'Assurances affirme clairement ses objectifs envers chaque étudiant : réussir sa formation diplômante, réussir sa carrière professionnelle.

PATRICE MICHEL LANGLUMÉ, DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE DE L'ESA

Architecture des études à L'ESA

1re et 2e ANNÉES

BTS ASSURANCE (1) ❶
1re ET 2e ANNÉES (Diplôme d'État)

3e ANNÉE

▶ **CHARGÉ.E DE CLIENTÈLES EN ASSURANCE ET BANQUE**
Titre de Niveau 6, enregistré aux Répertoires Nationaux des Certifications Professionnelles
▶ **BACHELOR ASSURANCE & BANQUE**
▶ **EUROPEAN BACHELOR OF SCIENCE IN BUSINESS - SPECIALITY INSURANCE AND BANKING** (Accrédité E.A.B.H.E.S) (2) ❶

4e ANNÉE

- **MANAGER DE L'ASSURANCE** 1re ANNÉE ❷
- **MANAGER DE L'ASSURANCE & MASTER OF SCIENCE IN INTERNATIONAL INSURANCE MANAGEMENT** 1re ANNÉE (3) ❷
- **MANAGER DES RISQUES ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE** 1re ANNÉE (1) ❷
- **EXPERT.E EN INGÉNIERIE PATRIMONIALE** 1re ANNÉE (1) ❷

5e ANNÉE

- ▶ **MANAGER DE L'ASSURANCE** 2e ANNÉE ❷
  Titre de Niveau 7, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles
  ▶ **EUROPEAN MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS**
  Speciality Insurance Manager (Accrédité E.A.B.H.E.S) (2)
- ▶ **MANAGER DE L'ASSURANCE** & ▶ **MASTER OF SCIENCE IN INTERNATIONAL INSURANCE MANAGEMENT** 2e ANNÉE (3) ❷
  Titre de Niveau 7, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles
- ▶ **MANAGER DES RISQUES ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE** 2e ANNÉE (1) ❷
  Titre de Niveau 7, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles
  ▶ **EUROPEAN MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS**
  Speciality Risk Management & Insurance (Accrédité E.A.B.H.E.S) (2)
- ▶ **EXPERT.E EN INGÉNIERIE PATRIMONIALE** 2e ANNÉE (1) ❷
  Titre de Niveau 7, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles
  ▶ **EUROPEAN MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS**
  Speciality Financial Planning (Accrédité EABHES) (2)
  ▶ **EUROPEAN FINANCIAL PLANNER**
  (Accrédité E.F.P.A) (4)

ALTERNANCE

L'organisation des cours à l'ESA permet aux étudiants de suivre leur cursus dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation en intégrant une entreprise. Le système de l'alternance permet de bénéficier d'études gratuites, tout en étant rémunéré. Les étudiants en alternance sont exemptés de stage.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

❶ Une semaine à l'École, l'autre semaine en entreprise.

❷ 1 semaine à l'École, 3 semaines en entreprise.

(1) Pour plus d'informations, nous demander la brochure spécialisée.
(2) E.A.B.H.E.S : Titre Européen délivré par The European Accreditation Board of Higher Education Schools (Collège Européen d'Accréditation des Universités et des Grandes Écoles).
(3) Master of Science in International Insurance Management taught in English at ESA Paris.
(4) E.F.P.A. : European Financial Planning Association.

POURQUOI **MANAGER DE L'ASSURANCE ?**

Manager de l'Assurance est une formation spécialisée en assurance, privilégiant l'intégration professionnelle. En effet, Manager de l'Assurance répond aux besoins des sociétés d'Assurances par un enseignement approfondi des métiers de l'Assurance. Management, Marketing, Digital, Relations humaines, maîtrise de la langue anglaise viennent compléter cette formation.

Aujourd'hui, toutes les agences bancaires proposent des produits d'Assurances. De même, de plus en plus de sociétés d'assurances proposent différentes formes de crédit. Ainsi, AXA, la MAAF, la MACIF, la MAIF, ont des collaborateurs qui exercent l'intermédiation en crédit.

Dans le référentiel du cursus Manager de l'Assurance, la transformation digitale des entreprises d'assurances est longuement étudiée car elle constitue une approche efficace pour fidéliser les assurés et ainsi avoir un impact considérable sur la rentabilité des entreprises.

À l'ère du numérique, la digitalisation des activités est aujourd'hui définie comme une priorité stratégique pour les entreprises opérant dans le secteur de l'Assurance. Toutes ces entreprises cherchent en effet à déployer une stratégie digitale (marketing, communication, souscription, gestion…) afin de répondre à la demande des consommateurs et d'améliorer l'efficacité de leurs forces de vente, au travers des canaux digitaux tels que le site Internet de l'entreprise, les blogs, les sites Web tiers, l'e-mailing, la newsletter, les applications mobiles et tablettes, les réseaux sociaux, etc.

- **LE MODULE « CHEF DE PROJET DIGITAL MARKETING DANS L'ASSURANCE »** permet d'acquérir les quatre compétences principales attendues chez un Chef de projet « Digital Marketing ».

→ **La compréhension de l'écosystème numérique.** Comprendre le fonctionnement d'Internet, l'importance de son utilisation dans les entreprises et le mode de fonctionnement et d'organisation des start-up (acteurs majeurs du monde digital).

→ **La connaissance approfondie des outils digitaux.** Connaître et maîtriser les principaux outils de *digital marketing* (réseaux sociaux, blogs, newsletters, Webanalytics…) pour affirmer la visibilité de l'entreprise dans l'univers numérique.

→ **La constitution et le management d'équipes multimédia spécialisées en webmarketing.** Bien définir un projet en digital marketing adapté au secteur de l'assurance, identifier les compétences nécessaires pour mener à bien le projet, recruter en interne et/ou en externe les profils correspondant à ces compétences, piloter l'équipe projet en agissant en mode agile et collaboratif.

→ **La prise en compte de la politique marketing globale de l'entreprise dans le déploiement d'un projet digital marketing.** Comprendre la stratégie marketing générale de l'entreprise, travailler en collaboration avec la Direction Marketing, orienter le déploiement d'un projet digital Marketing pour qu'il serve la politique marketing globale de l'entreprise.

Il est donc essentiel, pour ces sociétés de se doter de collaborateurs capables de constituer, piloter et encadrer des équipes de développeurs et de *digital marketers*, chargées de créer, développer et maîtriser ces outils numériques.

C'est pour répondre à ce besoin en compétences des entreprises que l'ESA introduit dans le référentiel, le module « Chef de Projet Digital Marketing dans l'Assurance ».

Le module « Chef de Projet Digital Marketing dans l'Assurance » est un mix de *Massive Open Online Courses* (MOOC) et de cours de « mentoring » en classe virtuelle.

- **LES MOOC** sont des cours interactifs conçus pour permettre d'acquérir et de maîtriser les compétences de création et de gestion technique d'un site Web à orientation e-Business. Ils sont dispensés sur une plateforme informatique avec « tracking » (suivi des étudiants connectés) et sont ponctués de tests d'autoévaluation pendant les deux années du cursus.

- **LES COURS DE « MENTORING »** D'une durée d'une heure, ils sont dispensés par les enseignants à l'origine de la création des MOOC et ont lieu toutes les quatre semaines en classe virtuelle, à date et heure fixées d'avance pendant la 2e année du cursus. Interactifs, ils permettent aux étudiants de poser des questions.

- **LE PROJET DIGITAL** du module « Chef de projet Digital Marketing » consiste à travailler avec cinq autres étudiants au développement d'un site Internet.

  Ils devront remettre des travaux avant chaque atelier de suivi du projet Digital Marketing d'une heure qui aura lieu chaque mois en 2e année et seront encadrés par l'intervenant en Webmastering de l'ESA qui les aidera à avancer dans la construction du site Internet dans le cadre de la réalisation de leur projet.

  La diversité et la solidité de ses enseignements ont permis à cette formation d'être enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (Niveau 7) dès 2007 et d'être renouvelée en 2018 par La Commission Nationale des Certifications Professionnelles.

Ainsi, Manager de l'Assurance forme des cadres généralistes de l'Assurance, disposant d'une vision globale des questions d'assurances et capables de s'adapter aux évolutions de leur environnement.

Modalités de sélection à l'entrée de "Manager de l'Assurance"

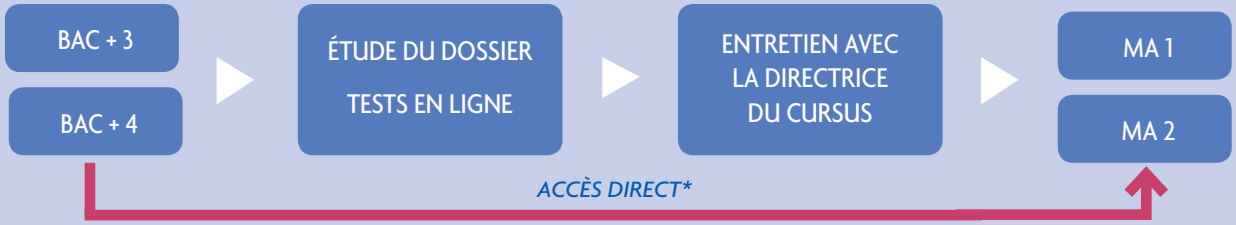

** Uniquement les diplômés d'un Master 1 en Assurances.*

Le dossier de candidature est examiné dans la quinzaine suivant sa réception par un jury composé du Directeur Pédagogique de l'ESA et de la Directrice du cursus de l'ESA, qui prononce l'admissibilité au cursus Manager de l'Assurance ou le refus. Les candidats admissibles passent des tests en ligne puis sont convoqués pour passer un entretien avec la Directrice du cursus.

À l'issue de l'entretien, le candidat est déclaré admis ou non. Les résultats sont communiqués par courriel, au plus tard 8 jours à l'issue de l'entretien.

LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Elle s'effectue en versant les frais de sélection. Pour les étudiants en cours de Licence (pour le MA 1) et en cours de 1re année de Master (pour le MA 2), les admissions peuvent être prononcées sous réserve de l'obtention des titres, lors des sessions d'examen (juin-septembre). En cas d'annulation motivée par l'échec à un examen nécessaire pour être admis au cursus Manager de l'Assurance, l'admission est considérée comme annulée et les frais de sélection intégralement remboursés.

ORGANISATION DES **ÉTUDES**

Le cursus Manager de l'Assurance se déroule sur deux années, une semaine à l'ESA, trois semaines en entreprise. Il est articulé autour de la notion de projet. L'étudiant est confronté à des situations concrètes. Il apprend à utiliser les connaissances qui lui sont apportées dans le cadre de la logique d'entreprise. Il acquiert des compétences managériales dans le secteur du digital.

L'étudiant suit un module de Chargé de projet Digital Marketing dans l'Assurance sur les deux ans. Les cours ont lieu en autoformation via des Massive Open On Line Courses (MOOC).

ACCÈS DIRECT EN MA 2

EN DEHORS DU PARCOURS HABITUEL (admission en MA1, validation de l'année de MA1, accès en MA2), l'ESA donne la possibilité aux étudiants titulaires d'un Master 1 en Assurances d'accéder directement en MA2.

MANAGER DE L'ASSURANCE — 1re ANNÉE

OBJECTIF

Permettre d'une part une compréhension des modes de management, notamment de la gestion de projet et de l'environnement dans laquelle les sociétés d'assurances et les banques inscrivent leurs approches digitales, actuarielles et marketing, d'autre part, apporter une connaissance approfondie de la gestion de patrimoine.

En MA1, les étudiants qui ne suivent pas leur formation dans le cadre de l'alternance doivent effectuer **un stage de 3 mois** soit en stage alterné, soit en fin d'année entre mi-juin et mi-octobre. L'étudiant doit à la fin du stage rédiger et soutenir un rapport de stage.

ANGLAIS *GLOBAL EXAM* — FACULTATIF

Nous attachons une grande importance à ce que les étudiants qui suivent Manager de L'Assurance parviennent à bien maîtriser la langue anglaise et visent à obtenir 800 points au TOEIC si possible et au minimum 600 points au TOEIC* (Test of English for International Communication). Outre que plus de 10 % des heures d'enseignement du cursus sont consacrées à vous préparer au TOEIC et à vous faire faire des exposés en anglais, vous êtes inscrits au programme Premium de la plateforme Global Exam.

Votre suivi du programme de cette plateforme en 1re et 2e années du cursus est **facultatif**. Vous pouvez à tout moment vous retirer du programme en le signalant à votre responsable du cursus.

COMMENT FONCTIONNE LA PLATEFORME

Vous commencez par passer **le test Bright English** qui permet d'évaluer de matière simple et rapide votre niveau *(durée : 1 heure)*.

Le test est divisé en deux parties distinctes : compréhension orale et grammaire.

Le score attribué varie de 0 à 5.

PROGRAMME GLOBAL EXAM

Le but est de vous amener à réussir en prenant en compte votre niveau par :

- 60 heures d'entraînement (on veille à ce que vous fassiez cet entraînement),
- Des fiches de révision de vocabulaire et de grammaire,
- Exercices types obligatoires,
- Tests blancs notés obligatoires.

NB : Cette formation étant facultative elle se fait nécessairement sur votre temps hors de l'entreprise et hors de l'ESA.

L'Ecole Supérieure d'Assurances prend à sa charge à la fin du cursus MA2 le coût du test au TOEIC, UNIQUEMENT des étudiants qui ont effectivement fait les 60 heures d'entraînement, les exercices types obligatoires et les tests blancs.

PROGRAMME DU MA 1

- **Révision des fondamentaux de l'Assurance***
- **Chef de Projet Digital Marketing dans l'Assurance (MOOC)*****

BLOC 1
MANAGER LA SOUSCRIPTION DES RISQUES D'ENTREPRISE

- Introduction au Management et à la transformation numérique de l'économie
- Risk Management
- Réassurance, coassurance et titrisation*
- Lloyd's, Risques politiques
- Risques industriels*
- Responsabilité civile du dirigeant et des mandataires sociaux*
- Responsabilité civile des entreprises*
- Bases comptables et financières des entreprises**
- Assurance construction*
- Responsabilité des collectivités locales
- Assurance transport (terrestre, maritime, aviation)*
- Assurance RC des entreprises de transport*
- Assurance-crédit**
- Programmes internationaux
- Les risques environnementaux créés ou subis lors de l'activité de l'entreprise

Épreuve du Bloc 1

BLOC 2
MANAGER L'INDEMNISATION DES GARANTIES DONNÉES SOUSCRITES PAR LES RISQUES D'ENTREPRISE

- Lutte contre la fraude à l'assurance*
- Gestion entre collègues ayant pour objet de résoudre un problème
- Approche actuarielle
- Assurances collectives*
- Mise en place d'une structure de crise comprenant la mise en place de plans de retrait et rappels de produits
- Droit des successions**
- Droit fiscal et contrôle fiscal**
- Démarchage et lois bancaires**
- Bancassurance
- Banque, les moyens de paiement, les différents types de crédit**
- Environnement juridique et déontologique du CGP.

Épreuve du Bloc 2

* *Les cours qui comportent un astérisque entrent dans le contrôle de la **Capacité professionnelle en Assurance pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en assurances.***

** *Les cours qui comportent deux astérisques entrent dans le contrôle de la **Capacité professionnelle pour l'exercice de l'intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de paiement (IOBSP).***

OBJECTIF

Il s'agit de donner aux étudiants les connaissances et les méthodes recherchées par une entreprise d'assurances qui recrute un diplômé Manager de l'Assurance. L'enseignement de cette deuxième année donne une large part aux assurances des risques de l'entreprise. Il comprend le développement d'un site Web en HTML 5/CSS et PHP/MySQL.

- **UN PROJET D'ENTREPRISE** se déroulant sur 10 mois, permet à travers une multitude de situations de mettre en œuvre les méthodes et les outils apportés aux étudiants tout au long des enseignements, notamment le développement d'un site internet.

  Les étudiants sont répartis en petits groupes à la rentrée de la 2e année et entraînés à travailler en mode « Gestion de Projet ». Chaque projet doit inclure le développement d'un site Web en rapport étroit avec le projet. Chaque projet est en général mené en partenariat avec une entreprise du secteur de l'assurance ou bancaire qui suit leur progression lors de séances mensuelles de coaching.

- **UNE THÈSE PROFESSIONNELLE** soutenue en juillet de la 2e année du cursus. Le sujet de la thèse professionnelle est défini par l'étudiant puis validé par le Directeur pédagogique de l'ESA. L'étudiant devra veiller à ce qu'il soit original et d'actualité.

- **UN STAGE DE 5 MOIS**
  En MA2, les étudiants qui ne suivent pas leur formation dans le cadre de l'alternance doivent effectuer un stage de 5 mois soit en stage alterné, soit en fin d'année entre mi-juin et mi-décembre. Ce stage permet d'acquérir une compétence significative dans l'entreprise d'accueil et l'étudiant se voit généralement proposer un emploi ferme à l'issue du stage.

PROGRAMME DU MA 2

- **Anglais**
- **Chef de projet Digital Marketing dans l'Assurance (MOOC) ****
- **Projet d'entreprise**

BLOC 3

MANAGER LES SUPPORTS TRANSVERSAUX ET TECHNIQUES DE LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCES

- Solvabilité 2 et rôle de l'actuariat
- Analyse financière
- Data Analyst
- Big Data et objets connectés dans l'assurance
- Distribution dans l'assurance
- Europe de l'Assurance
- Assistance, Assurance de demain
- Assurance-vie – Épargne**
- Régimes patrimoniaux**
- Mécanismes de la retraite : retraite du particulier et patrimoine social**
- Droit immobilier**
- Marché financier et gestion de portefeuille**
- La gestion collective**
- Méthodologie de l'analyse patrimoniale

Épreuve du Bloc 3

BLOC 4

MANAGER LE DÉVELOPPEMENT DES PORTEFEUILLES D'ASSURANCES

- Marketing Management
- Approche Marketing et cours produits
- Web Marketing
- Réseaux sociaux et approche client

Épreuve du Bloc 4

* *Les cours qui comportent un astérisque entrent dans le contrôle de la **Capacité professionnelle en Assurance pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en assurances.***

** *Les cours qui comportent deux astérisques entrent dans le contrôle de la **Capacité professionnelle pour l'exercice de l'intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de paiement (IOBSP).***

*** ***Formations en MOOC :** Les cours en MOOC du module Chef de Projet Digital Marketing dans L'Assurance en 1re et 2e années sont obligatoires et sanctionnés par un contrôle de connaissances avec une date butoir à impérativement respecter pour la validation de chaque MOOC. Chaque MOOC contient une série d'évaluations. Il faut obtenir une appréciation de 75 % de réussite aux différentes évaluations d'un MOOC pour valider le MOOC en question et avoir 10/20, note prise en compte dans la moyenne générale du cursus. Un MOOC non validé est sanctionné par la note zéro.*

La participation aux classes virtuelles et aux ateliers de suivi du projet digital est obligatoire. À chaque classe et à chaque atelier un contrôle des présents est effectué.

CONTRÔLES ET DÉLIVRANCE **DES TITRES**

MANAGER DE L'ASSURANCE

Chaque matière fait l'objet d'une évaluation. Chaque enseignant pendant la durée de son enseignement organise des travaux de groupe qui se tiennent pendant le cours. Une note identique est donnée à chaque membre d'un même groupe. Cette note est prise en compte dans la moyenne générale. La note de groupe peut être individualisée si l'enseignant observe une différence dans l'investissement des étudiants dans les travaux de groupe. Chaque enseignant donne un travail écrit de 1500 mots à rédiger par chaque étudiant à son domicile. La note donnée à ce travail sera prise en compte dans la moyenne générale de l'année du cursus.

Le passage en deuxième année requiert une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 :

- aux contrôles donnés par les enseignants de 1re année, y compris les notes attribuées au suivi des MOOC,
- aux épreuves des Blocs 1 et 2.

Pour valider un bloc, il faut obtenir une note supérieure ou égale à 10/20. Si vous n'obtenez pas cette note, un rattrapage est organisé dans les 4 semaines de votre échec. Il est impératif pour vous d'obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à ce rattrapage pour valider le bloc. **À défaut, vous ne pourriez être certifié**. Il n'y a pas de second rattrapage pour un même bloc.

LE TITRE « MANAGER DE L'ASSURANCE » EST DÉLIVRÉ AUX ÉTUDIANTS AYANT OBTENU, À L'ISSUE DE LA 2e ANNÉE :

- **POUR LE CONTRÔLE CONTINU**

  Une moyenne générale égale ou supérieure à **12/20** aux contrôles donnés par les enseignants de 2e année, y compris les notes attribuées au suivi des MOOC et au Projet professionnel.

- **POUR LES BLOCS DE COMPÉTENCES**

  La validation des blocs de compétences 3 et 4.

  Pour valider un bloc, il faut obtenir une note supérieure ou égale à **10/20**. Si vous n'obtenez pas cette note, un rattrapage est organisé dans les 4 semaines de votre échec. Il est impératif pour vous d'obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à ce rattrapage pour valider le bloc. **À défaut, vous ne pourriez être certifié.** Il n'y a pas de second rattrapage pour un même bloc.

- **AUX ÉPREUVES FINALES ORALES**
  - Une note supérieure ou égale à 10/20 à la thèse professionnelle,
  - Une note supérieure ou égale à 10/20 au Grand Oral.

CONTRÔLES ET DÉLIVRANCE **DES TITRES** (SUITE)

▷ MANAGER DE L'ASSURANCE (SUITE)

- POUR LA VALIDATION DE LA **CAPACITÉ PROFESSIONNELLE EN ASSURANCE POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ D'INTERMÉDIATION EN ASSURANCES**

  Elle est acquise en obtenant une note égale ou supérieure à **10/20** à chacun des contrôles des cours qui portent un astérisque* (168 heures).

  Si vous n'obtenez pas cette note, un rattrapage est organisé dans les 4 semaines de votre échec. Il est impératif pour vous d'obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à ce rattrapage pour valider la Capacité professionnelle en Assurance. **À défaut, vous ne pourriez être certifié.** Il n'y a pas de second rattrapage pour un même cours.

- POUR LA VALIDATION DE LA **CAPACITÉ PROFESSIONNELLE POUR LES INTERMÉDIAIRES EN OPÉRATIONS DE BANQUE ET EN SERVICES DE PAIEMENT (IOBSP)**

  Elle est acquise en obtenant une note égale ou supérieure à **10/20** à chacun des contrôles des cours qui portent deux astérisques** (167 heures).

  Si vous n'obtenez pas cette note, un rattrapage est organisé dans les 4 semaines de votre échec. Il est impératif pour vous d'obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à ce rattrapage pour valider l'IOBSP. **À défaut, vous ne pourriez être certifié.** Il n'y a pas de second rattrapage pour un même cours.

▷ EUROPEAN MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS - SPECIALITY INSURANCE MANAGER (ACCRÉDITÉ EABHES)

- **VALIDATION PAR L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSURANCES**

  Les notes données à chacun des contrôles, épreuves finales, rapport d'activité, thèse, stage, effectués sous la responsabilité de l'ESA dans le cadre de Manager de l'Assurance et pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne, sont portées à la connaissance d'EABHES, qui les reporte sur le relevé annuel de crédits de chaque étudiant inscrit à l'ESA et auprès de l'EABHES.

- **TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION (TOEIC)**

  Le niveau d'anglais que certifie le TOEIC est quantifié par des points qui vont de 10 à 990.

- **DÉLIVRANCE DU TITRE "EUROPEAN MASTER OF SCIENCE IN BUSINESS" SPECIALITY INSURANCE MANAGER** (ACCRÉDITÉ EABHES)

  Pour être diplômé du European Master of Science in Business, Speciality Insurance Manager (Accrédité EABHES), il faut avoir obtenu :

  - Le titre de Manager de l'Assurance,
  - Un minimum de 800 points au TOEIC.

  Le diplôme "European Master of Science in Business, Speciality Insurance Manager" (Accrédité EABHES) dispose avec le TOEIC d'une certification de langue anglaise reconnue dans le monde entier.

  Les étudiants ayant obtenu les crédits EABHES/ECTS requis ainsi que 800 points au TOEIC, reçoivent leur Titre du représentant en France de l'EABHES lors de la cérémonie de remise des diplômes organisée par l'ESA.

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Les candidats doivent avoir au minimum une année d'expérience dans le domaine de la certification demandée.

La procédure de validation des Acquis de l'Expérience (VAE) se déroule en 7 étapes :

➜ ÉTAPE 1 • L'ESA vous propose une aide gratuite pour compléter votre dossier de recevabilité qui est l'imprimé cerfa n° 12818*02

Nous vous recommandons de lire attentivement la notice explicative, demande de recevabilité à la validation des acquis de l'expérience (VAE), imprimé cerfa n° 51260*02.

N'hésitez pas à appeler la Responsable du suivi administratif des VAE de l'ESA au 33 (1) 47 00 00 48 ou n.mayer@esassurances.com qui vous informera sur le contenu du dossier, notamment les justificatifs à fournir.

À réception de la demande de recevabilité, c'est-à-dire de l'imprimé cerfa n° 12818*02 daté et signé dit « dossier 1 » et des pièces justificatives requises, soit **dès que le dossier est complet, le Directeur Pédagogique de l'ESA et la responsable du cursus de la certification examinent le dossier et prononcent, soit la recevabilité de la demande, soit la rejettent dans un délai maximum d'un mois. Le résultat de cet examen est communiqué sous 48 heures par courriel au candidat.**

➜ ÉTAPE 2 • Envoi d'un devis avec le contrat à signer

En même temps que nous vous notifions la recevabilité de votre demande, nous vous adressons un devis relatif à l'accompagnement par le Directeur pédagogique de l'ESA ainsi que le contrat à nous retourner signé.

Attention ! Cette validation de votre demande ne signifie pas la validation des acquis de votre expérience professionnelle mais seulement le début du process de validation de ces acquis.

Le montant du devis est de 1050 €. Il est le même quelle que soit la certification professionnelle que vous souhaitez obtenir.

➜ ÉTAPE 3 • Acceptation du devis et signature du contrat

Vous pouvez le régler en utilisant la somme au crédit de votre Compte Personnel de Formation (CPF) en notifiant votre acceptation du devis à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) qui gère votre compte, et compléter par un chèque à l'ordre de l'ESA si le solde de votre compte CPF est inférieur à 1050 €.

Bien sûr, vous pouvez solliciter l'aide de votre employeur pour couvrir ce que ne vous permet pas le crédit de votre CPF. Enfin, si le crédit de votre compte CPF est insuffisant pour financer l'accompagnement à la VAE au titre du CPF, il existe des modalités d'alimentation complémentaire qui peuvent être prévues par un accord d'entreprise, de groupe ou de branche.

➜ ÉTAPE 4 • Élaboration du dossier de validation (dit « dossier 2 ») avec accompagnement du Directeur Pédagogique de l'ESA

Ce dossier de validation dit « dossier 2 » va vous être adressé. Le Directeur Pédagogique attend de vous que vous remplissiez complètement et rigoureusement toutes les rubriques du dossier.

La rédaction du « dossier 2 » requiert du demandeur à la VAE un descriptif détaillé des missions et des tâches qui lui ont été confiées dans les activités de la certification demandée.

Le Directeur pédagogique de l'ESA va, personnellement, à la réception de ce « dossier 2 » après l'avoir lu avec attention, s'entretenir avec le candidat à la VAE.

Il va lui exposer ce qui lui paraît devoir être complété, amendé et pourquoi. Souvent, il va lui demander en outre de rédiger un second « dossier 2 », car c'est à travers deux de ses emplois que le candidat peut parvenir à couvrir toutes les compétences requises de la certification.

À l'issue de ce premier entretien, il va lui adresser une **fiche de travail** reprenant tous les points à revoir dans la rédaction du « dossier 2 » qu'il a reçu et qu'ils ont passé en revue ensemble et parfois la commande d'un second « dossier 2 ».

La fiche de travail fixe avec le candidat la date d'envoi du « dossier 2 » à reprendre ainsi qu'éventuellement du deuxième « dossier 2 ».

À réception du « dossier 2 » corrigé et éventuellement pour la première fois du second « dossier 2 », le Directeur Pédagogique de l'ESA, après en avoir pris connaissance, s'entretient de nouveau avec le candidat à la VAE, s'assure que tous les points à compléter ou à amender l'ont été, dans le cas contraire il lui renouvelle ses observations. Il examine, si deuxième « dossier 2 » il y a, ce dernier, et procède là aussi à des observations qui selon lui doivent être prises en compte. **Il adresse une nouvelle fiche de travail** qui fixe les points à reprendre et compléter et avec le candidat la date à laquelle il doit recevoir ses corrections.

Selon les candidats, en particulier leur disponibilité, la rédaction complète et conforme aux informations requises du

** Conformément à la loi de modernisation sociale et au décret n° 2202.615 du 26 avril 2002, relatif à la Validation des Acquis de l'Expérience pour la délivrance d'une certification professionnelle.*

« dossier 2 » et éventuellement du 2e « dossier 2 » demande le plus souvent deux fiches de travail, mais parfois trois, ce qui a pour conséquence que **cette étape 2 est rarement inférieure à 2 mois et souvent dure trois mois.**

La responsable du suivi administratif des VAE tient un dossier du suivi des fiches de travail par candidat permettant d'apprécier la progression du demandeur de la VAE au regard des objectifs fixés par le Directeur Pédagogique.

➜ ÉTAPE 5

Quand le « dossier 2 » ainsi qu'éventuellement le 2e « dossier 2 » sont jugés finalisés par le Directeur Pédagogique de l'ESA, ceux-ci sont transmis par le candidat sous format papier en 3 exemplaires et communiqués par la responsable du suivi des VAE aux membres du jury qui reçoivent le candidat pour un entretien dans un délai d'un mois maximum.

Parallèlement à cet envoi, le Directeur Pédagogique de l'ESA s'entretient une dernière fois avec le candidat à la VAE pour lui exposer le déroulement de l'entretien devant le jury. Il fixe également avec lui la date et l'heure de cet entretien avec le jury.

➜ ÉTAPE 6 » Entretien avec le jury d'une durée d'une heure minimum

Le jury est constitué d'un président qui est le Directeur Pédagogique de l'ESA, il doit comprendre deux représentants qualifiés des professions représentant au moins un quart des membres du jury et doit concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes (selon décret 2019-1119 du 31/10 2019).

Le rôle du président du jury se limite à poser au demandeur de la VAE, pourquoi il souhaite cette VAE, puis après que ce dernier ait livré ses raisons, de bien vouloir exposer au jury son expérience professionnelle.

Le Directeur Pédagogique de l'ESA n'intervient pas lors de l'entretien du candidat avec les autres membres du jury et il ne participe pas à la délibération du jury sur la délivrance ou le rejet de la certification. Par contre, il fait part au candidat de la décision du jury.

L'entretien avec le jury est d'une durée d'une heure.

- La 1re partie de l'entretien est consacrée à un exposé du candidat qui est appelé à décrire en la synthétisant son expérience professionnelle dans les activités principales couvertes par la certification.
- La 2e partie de l'entretien consiste en des échanges entre le candidat et les membres du jury qui permettront de valider que le candidat maîtrise les **compétences attendues au vu du référentiel de la certification enregistrée au RNCP.**

DESCRIPTIF DES COMPOSANTES DE LA CERTIFICATION

ACTIVITÉS	MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE	MODULE DE COMPÉTENCE *(INDICATIONS DE MAÎTRISE DE COMPÉTENCES)*
1 **Souscription d'un risque industriel en cyber-risque** **Souscription de la responsabilité civile des mandataires sociaux**	▪ Sur la base des données d'une entreprise de taille intermédiaire (ETI), rédaction des éléments qui permettent de motiver et de décider d'être l'assureur apériteur.	▪ Évaluer le risque proposé pour fixer les capitaux assurés dans le cadre éventuel d'une apparition d'un cyber-risque. ▪ Rédiger les garanties spécifiques en tant qu'apériteur pour gérer au mieux des intérêts de son entreprise, les sinistres de l'assuré.
2 **Contestation d'une décision d'Incapacité Permanente Partielle (IPP)** **Indemnisation d'un sinistre Incendie**	▪ L'indemnisateur des risques industriels a la charge d'un dossier d'incendie d'un entrepôt. ▪ Présentation par écrit des éléments de preuve rassemblés et explicitation.	▪ Chercher la cause d'une anomalie pour en tirer d'éventuelles conséquences sur l'indemnisation prévue au contrat.
3 **Conception des actions de formation** **Supervision des délégations aux intermédiaires d'Assurance** **Management des moyens techniques utilisés dans la maîtrise de la sinistralité** **Adaptation des procédures de gestion** **Mise en place de nouvelles procédures d'indemnisation**	▪ Rapport qui développe une politique propice au développement de la culture qualité du service dû aux assurés dans l'exercice de la gestion des conflits.	▪ Concevoir un plan de formation destiné aux intermédiaires d'assurances pour leur permettre de répondre aux exigences d'information et de conseil requis par la réglementation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Régulation (ACPR). ▪ Orienter les services et les intermédiaires d'assurance habilités pour souscrire et indemniser selon les pouvoirs qui leur sont délégués.
4 **Développement d'une stratégie avec un réseau social partenaire** **Consolidation d'une stratégie marketing avec un système GRC** **Consolidation des positions sur le marché** **Conception d'une stratégie de communication**	▪ Élaboration d'un système de procédures d'utilisation du système GRC permettant à la direction marketing de piloter le système GRC.	▪ Élaborer un système de procédures où tous les collaborateurs impliqués dans le développement du portefeuille d'assurances interviendront eux-mêmes sur le système de gestion de la relation client (GRC) pour obtenir les données nécessaires au développement commercial.

Les blocs de compétences constituant la certification sont disponibles sur le site de l'ESA **www.esassurances.com** *dans la rubrique Formation continue.*

➜ ÉTAPE 7

Le jury délibère à l'issue de son entretien avec le candidat. Sa décision est communiquée par courriel au candidat par le Président du jury dans un délai de 48 heures.

Elle peut être :

- **une validation totale,**
- **une validation partielle,**
- un rejet de la demande de VAE.

En cas de validation partielle, le jury motive sa décision et précise les activités de la certification qui sont acquises et expose au candidat ce qu'il doit entreprendre pour obtenir une validation totale.

En cas de rejet, le jury motive sa décision.

Au final, entre l'étape 1 et l'étape 7, il faut compter un minimum de 3 mois et parfois la procédure, du fait de l'insuffisante disponibilité du demandeur de la VAE, peut durer jusqu'à 5 mois.

ATTRIBUTION DE LA CERTIFICATION

La validation totale par le Jury permet la délivrance de la certification « Manager de l'Assurance ».

QUELQUES EXEMPLES DE PREUVES

sur lesquelles se base le jury, au regard des compétences décrites dans les référentiels et les blocs de compétences

La pertinence du parcours professionnel du candidat en rapport avec les activités professionnelles décrites dans le référentiel des études doit être étayée par des exemples tels que :

- Des veilles identifiant les évolutions de la législation dans le domaine de la responsabilité civile des mandataires sociaux.
- Des analyses des différentes pratiques en matière de prévention des cyber-risques.
- Des rapports définissant les objectifs avec orientations stratégiques des cas de clients exposés aux cyber-risques.
- Des rapports avec des propositions de solutions en matière de règlement d'une incapacité permanente totale (IPP).
- Des rapports avec des propositions de solutions en matière de prévention d'un sinistre dans un entrepôt.
- Des rapports avec des propositions de solutions en matière de supervision des délégations aux intermédiations dans le cadre de Solvabilité 2.
- Des rapports avec des propositions de solutions en matière de formation continue du personnel dans le cadre du développement de tâches confiées à des robots.

COMPOSITION DU **CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT**

Henri TRAVERT
Président du Conseil de Perfectionnement
Président Société Transverse-Executive

Jean Luc BORDERELLE
Délégué syndical Groupe Crédit Mutuel Alliance Fédérale, Coordinateur de groupe des Sections SNB Nationales pour le CIC

Norbert CHARASCH
Président de l'ESA

Laurent COUTURIER
Courtier

Eugénie DA COSTA
Directrice générale déléguée de l'ESA

Catherine DUPERROT
Directrice contrôle Qualité et planification de l'ESA

Christophe FAUVEL
Président de la CCI Dordogne

Béatrix de GALARD
Consultante en Marketing

Norbert GIRARD
Secrétaire général de l'Observatoire des Métiers de l'Assurance

Guillaume GRANDCHAMP
Représentant du Personnel

Michel HASCOËT
Administrateur ESA

Julie LE HERAN
Référente cursus Manager de l'Assurance

Franck MANDERVELDE
Représentant du Comité Social et Économique, Conseil administration CMCIC

Jean-Yves PARRAS
Référent cursus Expert.e en Ingénierie patrimoniale

Jean Marc PETIT
Délégué général RenaSup

François PONSARD
Conseiller du Président de l'ESA

Jean-Francis RODIER
Référent cursus BTS, Chargé.e de Clientèles en Assurance et Banque

Sophie TARDY
Directrice pédagogique de la Formation à distance de l'ESA

Jacques TRENEL
Coordonnateur de projets à l'ESA

Jean-Jacques VALARD
Référent cursus Manager des Risques et des Assurances de l'Entreprise

Philippe VARIN
Courtier

COMPOSITION DU **CONSEIL SCIENTIFIQUE**

Michel HASCOËT
Président du Conseil Scientifique
Administrateur ESA

Didier ALLAUX
Représentant AGEA

Gilles Emmanuel BERNARD
Président du Comité Directeur LAB-Laboratoire Assurance Banque

François CHABAL
Président
Léon Cogniet Conseil

David CHARLET
Président
Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI)

Stanislas DRILHON
Assurances et Prévoyance
BNP Paribas

Claude FATH
Fondateur AGIPI

Norbert GIRARD
Secrétaire général de l'Observatoire des Métiers de l'Assurance

Franck LAUGIER
Risk Manager
Protection des données
Direction des risques
Malakoff Humanis

Alain MORICHON
Courtier

Didier SCHLACTHER
Professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris
Maître de Conférences à l'École Nationale d'Administration

Jean-François TRIPODI
Directeur Général
Carte Blanche Partenaires

Hervé VANDENBERGUE
Responsable Risques MGEN

ENTREPRISES PARTENAIRES

ACE • ACMN VIE • AIG • ALLIANZ • APICIL • AVIVA • AXA • BANQUE POSTALE PRÉVOYANCE • BNP PARIBAS CARDIF • BRED • CAMEIC • CAP GEMINI • CNP • COFACE • DIOT • DIRECT ASSURANCE • GAN EUROCOURTAGE • GMF • GENERALI CONSULTING • GRAS SAVOYE • GROUPAMA • HSBC ASSURANCES • MAAF • MACSF • MALAKOFF HUMANIS • MARSH • MÉDICALE DE FRANCE • MONDIALE ASSISTANCE • MUTEX • LA MUTUELLE GÉNÉRALE • LE CONSERVATEUR • PACIFICA • PRÉDICA • ROYAL SUN ALLIANCE • SNCF • SOGECAP • VERLINGUE • VIP CONSEIL • ZURICH...

VIE ASSOCIATIVE À L'ESA

La taille humaine de l'École, un relationnel interne chaleureux et des initiatives associatives multiples et variées ont permis de forger un esprit empreint de dynamisme et de convivialité.

PARMI LES NOMBREUSES ACTIVITÉS, CITONS :

- **Le BDE (Bureau Des Étudiants) :** la vie associative des étudiants de l'ESA ;
- **ALUMNI ESA :** le lien entre étudiants, professionnels de l'assurance et anciens de l'ESA.

Création graphique : MP Stéphan_1088-21_Février 2021_Crédits photos : ©Look/Adobe Stock - ©stockkete.Fotolia.com - bernardbodo.Fotolia.com _DOQDIRMAI7

POUR NOUS CONTACTER

01 85 73 31 04
yolene-roy@esassurances.com
www.esassurances.com

ECOLE SUPERIEURE D'ASSURANCES

Établissement d'Enseignement Supérieur Technique Privé
Association Loi 1901
13, rue Fernand Léger - 75020 Paris

01 85 73 31 00
Fax : 01 47 00 30 94
contact@esassurances.com
www.esassurances.com

European Accreditation Board of Higher Education Schools
116 rue du Bac
75007 PARIS – France
Tél. 33 (0) 1 42 96 86 90
Fax 33 (0) 1 42 96 86 74
E-mail : eabhes.france@eabhes.org

E.A.B.H.E.S London Office :
88 Wood Street - 10th floor
London EC2V 7RS - U.K.
www.eabhes.org